

ABONNEMENT.

En an. . . . . 30 fr.
Six mois . . . . . 16
Trois mois . . . . . 8
Poste :
En an. . . . . 35 fr.
Six mois . . . . . 18
Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . . . 20 c.
Réclames. . . . . 30
Faits divers. . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS,
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
23 Février 1882.

BULLETIN

Le discours du général Skobelev a causé à l'étranger une vive émotion.

Le Standard annonce que l'empereur Guil-
laume n'a été indigné et que l'ambassadeur
allemand à Saint-Petersbourg sera chargé
de protester.

Il est évident que le cabinet de Berlin ne
peut entendre de telles menaces de guerre
sans demander quelques explications, sans
mettre en demeure le gouvernement russe de
dire s'il approuve ou s'il blâme les paroles
du général.

Le général Skobelev n'est ni un inconnu
ni un isolé ; en Russie il s'appelle légion, et
les paroles de haine qu'il jette à l'Allemagne
ont vibré dans le cœur de millions de Rus-
ses avant de passer par sa bouche. Tous les
jours, d'ailleurs, les journaux qui se sont
voués à la cause de la « vieille Russie » par-
lent à peu près du même ton. Mais ce sont
là des manifestations sans portée et surtout
sans éclat, parce que le journal en Russie
n'ayant pas d'écho n'a pas de crédit. Mais
lorsqu'un officier général d'une personna-
lité aussi accusée et aussi brillante que le
général Skobelev, héros de la dernière
guerre, favori de la cour et de l'armée, pro-
clame sa haine comme le mot d'ordre même
de son pays, il faut se bien persuader qu'il
ne parle pas pour lui seul, mais que c'est la
Russie à peu près tout entière qui hait, me-
nace et parle avec lui.

Cette explosion, d'ailleurs, n'a rien qui
puisse surprendre personne, soit en Alle-
magne, soit en Russie. Les deux nations ne
se méprennent pas sur les sentiments res-
pectifs qui les animent.

Il y a entre les deux races une haine sé-
culaire et qui ne s'éteindra vraisemblable-
ment que par l'extermination ou l'asservisse-
ment de l'une d'elles. Ce sera l'œuvre du

temps, encore plus que l'œuvre des hom-
mes. Mais à la haine de races s'ajoutent des
antipathies violentes qui sont nées des évé-
nements. Sous la direction du prince Gort-
chakoff, la Russie a servi la cause du ger-
manisme pour desservir la France. C'était
une satisfaction trop chère donnée à la ran-
cune, assez justifiée, d'ailleurs, qu'il avait
gardée de notre immixtion dans l'insurrec-
tion de Pologne.

Cette politique étroite et singulièrement
bornée a fait la grandeur de l'Allemagne, et,
par une conséquence naturelle, la grandeur
de l'Allemagne a diminué la Russie. C'est
affaire de proportion. Ainsi la France, après
Sadowa, s'est sentie entamée, amoindrie et
menacée, bien qu'elle n'eût perdu au succès
de la Prusse ni une motte de terre, ni un
soldat. Mais la Prusse étant plus forte, elle
se sentait plus faible, et devinait qu'une
ennemie lui était née subitement de ses propres
complaisances.

La Russie est exactement dans la même
situation que la France après 1866, au re-
gard de l'Allemagne, et il n'est pas téméraire
de penser que cette situation se serait déjà
dénouée de la même façon, si les affections
de famille très-étroites et très-vives entre les
deux cours, au moins jusqu'à la mort d'A-
lexandre II, n'avaient prévenu l'explosion
des haines de races et des conflits politi-
ques. Mais les affections s'en vont avec les
individus : les haines restent avec les peu-
ples. Alexandre II est mort ; l'empereur
Guillaume, dont l'extrême vieillesse répugne
aux jeux sanglants des combats, ne tardera
guère à le rejoindre dans l'autre monde, et
la barrière qui contenait les haines aura dis-
paru. La guerre entre les deux pays appa-
rait donc comme une fatalité plus ou moins
prochaine, mais inéluctable, et le général
Skobelev a dit tout haut ce que tout le
monde en Allemagne comme en Russie se
contente de penser tout bas.

Avant-hier soir, le général Skobelev s'est
embarqué pour Londres.
Ce serait une erreur de croire que le gou-

vernement français ou le prince Orloff soient
pour quelque chose dans ce départ.

Si nous sommes bien informés, le général
a estimé qu'il devait quitter momentanément
son appartement de la rue Penthievre,
afin de bien prouver à l'Allemagne qui, par
sa presse, s'est déchaînée contre la France
à l'occasion de son discours, qu'il ne voulait
pas être la cause d'embarras pour le gouver-
nement français.

Chronique générale.

Le Journal officiel a publié hier deux dé-
crets qui nomment M. Tissot ambassadeur à
Londres, et le marquis de Noailles ambas-
sadeur à Constantinople.

Il était temps de remplacer M. Challemel-
Lacour qui est devenu impossible à Lon-
dres, et avec lequel le gouvernement britan-
nique n'a que les rapports strictement obli-
gés.

Espérons que M. Tissot, qui appartient
depuis longtemps à la diplomatie, sera
mieux reçu ; les relations entre les deux pays
y gagneront.

L'Officiel annonce la nomination de M.
Roustan comme ministre plénipotentiaire à
Washington, en remplacement de M. Outrey,
mis à la retraite.

M. Cambon, préfet du Nord, est nommé
ministre à Tunis.

LA NOTE RUSSE.

Une note diplomatique, envoyée par le
ministre des affaires étrangères de Saint-
Petersbourg à ses représentants à l'étranger,
les informe que « le général Skobelev, étant
en congé illimité sans mission officielle au-
cune, libre d'aller où il voulait, n'a pu ex-
primer que des idées et des sentiments per-
sonnels ; que, par conséquent, le gouverne-
ment du Czar entend lui en laisser entière et
pleine responsabilité. »

Les représentants de la Russie à l'étran-
ger ont été autorisés à laisser copie de cette

dépêche dans les chancelleries auprès des-
quelles ils sont accrédités.

Battu sur la question de la révision et sur
la question du scrutin de liste, M. Gambetta
en est revenu à la « question cléricale ».

La « question cléricale », c'est le bélier,
quelque peu émoussé, destiné à battre en
brèche le cabinet qui a eu l'audace de rem-
placer le grand ministère.

Il s'agit de démontrer que MM. de Frey-
cinet, Jules Ferry, Goblet, etc., trahissent
la République en favorisant la reconstitution
des congrégations dispersées.

M. Gambetta a donc mis ses policiers en
campagne, et, comme on le pense bien,
ceux-ci ont découvert mille choses épouvan-
tables.

Paris nous donne le résultat de ces intelli-
gentes investigations. C'est un tissu de faus-
setés, d'inexactitudes et d'inepties.

Plusieurs journaux parlent d'une proro-
gation de la Chambre. Rien de moins exact
que cette nouvelle. En ce moment, la Cham-
bre est saisie d'un grand nombre de projets
et de propositions de loi. En tous cas, le
gouvernement n'a jamais songé à suspendre
les travaux parlementaires.

On annonce que les négociations relatives
au traité de commerce anglo-français sont à
la veille d'être rompues définitivement, sans
espoir d'entente réciproque entre les deux
cabinets de Londres et de Paris.

Un pamphlet obscène, illustré de deux
gros dessins : Les amours de M. Gambetta,
se vendait lundi, rue de Rivoli, aux abords
des Grands Magasins du Louvre, au prix de
25 centimes.

Vera Zassoulitch vient de publier dans un
journal suisse une protestation indignée
contre le gouvernement français au sujet de

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PAUVRES ET MENDIANTS

Par G. de LA LANDELLE.

XXIX

CHANGEMENTS DIVERS.

(Suite.)

Mais il mit dans son inflexion de voix un tel
accent de douceur soumise, qu'elle répartit avec
expansion :

— Vous n'avez jamais été aussi coupable que
moi.

— Que voulez-vous dire, mon amie ?

— Eh bien, Manuel, je veux l'avouer sans fausse
honte : je vous trouvais insupportable, ridicule, et,
malgré tous vos efforts pour me plaire, si peu
agréable, que vous étiez l'objet de mes plus san-
glantes railleries.

— Vraiment ! quand donc cela ?

— Jusqu'à la révolution de février, Manuel,
jusqu'au moment où je vous ai vu faire vos premiè-
res preuves de bonne volonté courageuse.

— Quoi ! jusqu'alors ?

— Mais, à partir du jour où vous avez si noble-
ment sauvé Gordien, j'ai changé tout à fait ; je n'ai
plus vu que vos généreuses qualités...

— Et vous avez daigné ne plus apercevoir mes
défauts, qui, peut-être, n'en existent pas moins.

— Non, dit Laure avec un mélange de finesse et
d'abandon, depuis quelques semaines ils ont bien
diminué !

Après un moment de silence savouré comme le
plus suave des parfums :

— J'ai tout senti en moi, reprit Laure, car vos
travers étaient devenus les miens. Sans vous en
douter, vous me gâtiez le cœur.

— Moi ! s'écria Manuel stupéfait.

— Oh ! que notre déjeuner chez Jacques Ber-
nard m'a fait de bien ! Quand vous avez parlé si
cordialement, si charitablement au pauvre Colas,
j'ai senti au fond de mon âme une joie... céleste :

— « Il est bon, me disait une voix sainte, il est
bon !... » Et tout ce qu'il y avait de sentiments
louables en moi s'est réveillé, je suis redevenue
moi-même, ce que j'étais au temps où je vous
trouvais si dur et si mauvais.

Aux frivoles causeries, aux propos galants et
spirituels succédaient l'examen de conscience
intime, la confession sérieuse, presque sévère.

La charité paraissait le plus touchant de ses
ouvrages. Aussi bien charité signifie amour.

Saint Paul emploie expressément le mot amour
comme synonyme de charité :

« L'amour qu'on a pour le prochain ne permet
pas qu'on lui fasse de mal. Ainsi l'amour est l'ac-

complissement de la loi. »

— Je vous gâtai, je vous rendais, vous aussi,
dure et mauvaise, répéta Manuel d'un ton pénétré.
J'avais endormi en vous les sentiments charitables !
Sévères et justes reproches, Laure, mais je vous
aime enfin comme vous êtes digne d'être aimée, et
je ne les mériterai plus !

Un pieux élan vers le bien les unissait. La charité
pétrissait ensemble leurs jeunes cœurs.

Manuel, en rentrant au château, écrivit une lettre,
par laquelle il donnait sa démission de membre du
club Maquignon. Gordien s'en étonna.

— Que diable veux-tu que je fasse là quand je
serai marié ?

— Ce qu'on y a fait ; la journée est longue. Sans
te désapprouver, je te ferai remarquer que plus de
la moitié de nos collègues sont mariés très-parfai-
tement.

— Ils n'aiment point leurs femmes !

— Ou ne les aiment plus !

— Je les plains !

— Et moi, je félicite ma sœur Laure.

Laure fut enchantée. M<sup>lle</sup> Flaviane osa compli-
menter M. de Sardagne. La comtesse le remercia
maternellement ; mais, le croirait-on ? le comte du
Hêtre, désagréablement affecté, soupira :

— Delcambre, pensait-il, a toujours raison !

Pour susciter des travaux, il se découvrait de
tous côtés. Il faisait bâtir, réparer, défricher, et

achetait des terrains incultes afin de les mettre en
valeur. Il s'était engagé dans plusieurs entreprises
d'intérêt commun, telles que l'exploitation de la
carrière d'ardoises, qui fut pour lui une source de
tracas.

Le jour où le conseil municipal se réunissait
pour la question des secours, les pensionnés ve-
naient en nombre faire les plus injustes réclama-
tions.

Trois d'entr'eux déclarèrent qu'ils renonçaient
aux subsides et qu'ils se remettraient à mendier
parce qu'ils y gagnaient davantage.

Il fallait conjurer certaines personnes trop faibles
de ne pas détruire d'une main le bien qu'elles
consentaient à faire de l'autre.

La cabale Trochard exerçant souterrainement
une délétère influence, la deuxième période de
l'institution devenait bien plus pénible que sa
fondation.

L'indifférence, la tiédeur succédaient au zèle.

Devant la mendicité renaissante, force bonnes
gens commençaient à murmurer et s'abstenaient de
concourir à l'œuvre. Plus d'enthousiasme. La sous-
cription étant volontaire, beaucoup d'adhérents
primitifs ne versaient plus rien ou se mettaient en
retard. Ici, les quarante mille francs de M<sup>me</sup>
Vaurant devaient faire merveilles. La caisse ne fut
jamais à sec. Mais le comte, ne voulant pas user
trop vite de cette ressource, contribua très-large-

l'expulsion de son associé, le nihiliste russe Lawroff.

L'Express assure que M. Gambetta n'a nullement renoncé à se faire nommer président de la commission du budget et qu'il sera élu à dix voix de majorité.

Il est absolument certain, dit le Télégraphe, que tout espoir d'un arrangement commercial avec l'Angleterre est aujourd'hui perdu.

L'effort des négociateurs va se porter sur l'établissement d'un *modus vivendi* entre les deux puissances.

La commission des traités de commerce sera convoquée jeudi pour entendre le ministre du commerce et prendre un parti sur la situation économique.

Nous pouvons affirmer que M. de Freycinet a proposé à M. Roustan le consulat de Buenos-Ayres; que M. Roustan a refusé, et qu'il a demandé sa mise en disponibilité qui lui a été accordée.

La grève de Bessèges. — On télégraphie d'Alais que des désordres ont éclaté avant-hier à Bessèges (Gard). Des troupes ont été envoyées hier matin.

## TUNISIE.

Les journaux officieux annoncent que le successeur de M. Roustan à Tunis sera le préfet d'un de nos grands départements, et que les futurs titulaires des ambassades de France à Madrid et à Rome ne seront nommés que dans quelque temps.

On télégraphie de La Goulette qu'un maître de marine a été assassiné par des Italiens.

On télégraphie de Tunis au Temps :

« Il y a urgence à régler notre situation et trancher la question de notre protectorat. Nous voyons chaque jour naître des conflits désagréables et irritants. Ainsi, on n'a pas absolument déterminé si nos gendarmes ont ou n'ont pas le droit d'arrêter des malfaiteurs. On évite donc de les exposer à des insultes de la part des étrangers. Nous sentons le besoin que le protectorat soit effectif, sinon nous serons en butte à des difficultés croissantes. »

## LA CRISE.

La Revue Économique et Financière, dont la compétence est connue et qui a déjà exposé en détail la situation de l'Union générale, vient de publier l'intéressant article que voici sur les causes de la crise :

La crise dont nous ne sommes pas encore

ment.

Il lui fallait de l'argent et encore de l'argent pour faire face à tout. Les valeurs de portefeuille se transformaient en acquisitions de terres incultes qui, une fois en rapport, ne représenteraient point à beaucoup près un revenu égal.

Heureusement la comtesse, loin d'y trouver à redire, fut la première à conseiller de renoncer à l'hôtel du faubourg Saint-Germain :

— Pour le peu de temps que nous passerons désormais à Paris, dit-elle, un pied-à-terre suffit. Nous ne recevrons plus. Et, sans privations aucunes, nous aurons eu la jouissance d'être les bienfaiteurs du pays.

Sans privations aucunes ! Cette parenthèse très-pratique et si raisonnable qu'elle en est banale, placerait la charité de la comtesse sur un degré très-inférieur de l'échelle d'or, si la privation de sa résidence principale à Paris, de son hôtel et de ses réceptions, n'avait été fort sensible pour elle.

En entrant ainsi dans les vues de son mari, elle réfléchit en lui la volonté.

— Et pourtant, pensait le comte, que signifie le sacrifice d'un peu de superflu, quand un pauvre hère tel que le journaliste Jacques Bernard s'est maintes fois retranché des heures de sommeil pour servir la population de la commune, et quand, n'ayant encore que ses bras comme gagne-pain, il s'imposait sans cesse de pénibles surcroîts de travail.

sortis n'a ressemblé à aucune autre. Du jour au lendemain, ou, plus exactement, d'une heure à l'autre, la cote a changé de face, et, sur les valeurs favorites surtout, quelques instants ont suffi pour amener une baisse qu'il eût fallu autrefois des semaines et des mois pour déterminer. La Banque de Lyon et de la Loire a baissé de 900 fr. dans une Bourse; le Suez, de 4,000 fr.; l'Union, de 900 fr. Ce n'a pas été de la baisse, c'a été de l'éroulement. Un autre trait caractéristique de la crise a été qu'une fois parti, le mouvement ne s'est plus arrêté, qu'il s'est poursuivi sans, pour ainsi dire, aucun de ces temps d'arrêt, de ces hauts et bas qui sont pourtant la loi ordinaire de la Bourse. Cette dérogation aux habitudes du marché, tant au point de vue de l'étendue qu'à celui de la continuité de la chute, a frappé tous ceux qui s'occupent de ces questions; elle n'a surpris que ceux qui n'avaient pas voulu voir la situation de la place.

L'explication de cette anomalie tient dans un mot : *Il n'y avait pas de découvert.*

Le découvert — le lecteur n'a pas besoin que nous lui expliquions que cela signifie les vendeurs sans titres, c'est-à-dire engagés dans une opération ne pouvant se dénouer que par un rachat — le découvert est l'agent le plus efficace de la hausse; il est également le contre-poids infailible de la baisse. Là où il y a un découvert important, la baisse, à chacune de ses étapes, détermine des réalisations de bénéfices de la part des vendeurs, c'est-à-dire des rachats qui viennent relever, ou tout au moins soutenir les cours. Ici rien de semblable ne s'est produit. La conclusion s'impose : *Il n'y avait pas de découvert.*

Pouvait-il être possible, du reste, de conserver quelque illusion sur ce point après l'enseignement donné par l'exagération des reports? Si, quand vient la liquidation, vendeurs sans titres et acheteurs sans argent se font équilibre, la compensation s'établit et le report que paye l'acheteur se mesure seulement au revenu du titre, dont cet acheteur bénéficie de par sa situation; le report reste modéré. Quand ce sont les vendeurs sans titre qui sont les plus nombreux, le report se transforme en déport. Si ce sont les acheteurs sans argent, le report se tend au-delà des limites raisonnables. Tout cela est élémentaire. Comment dès lors pouvait-on garder des illusions après une série de liquidations où l'acheteur avait à payer 20.30 0/0 et au-dessus? Il fallait être aveugle pour ne pas voir, clair comme le jour, que cette place était tout entière du même côté, du côté de l'achat, et que les hausses successives se faisaient au moyen de couches successives d'acheteurs réalisant leurs bénéfices et non par le moyen de vendeurs ayant à racheter.

En veut-on un exemple? Que l'on reprenne la série des reports d'Union — pour prendre l'exemple le plus en vue — qu'on lise encore l'histoire de la chute de l'Union, telle qu'elle reste écrite à la cote officielle. Il faut remonter jusqu'au mois de septembre pour trouver un report à peu près raisonnable, et, à ce moment, en effet, il y a eu quelques vendeurs à découvert, dont nous avons nous-mêmes constaté l'existence.

L'estimable garçon s'était assujéti à des corvées vraiment douloureuses, par commisération envers des gens qui, comme Simon l'aveugle, auraient mis à bout la patience de mille autres.

Devant de tels exemples, devant ceux de maître Vaurant, la mesquine cabale Trochard ne pouvait certes pas être la véritable cause des soucis du comte du Hêtre.

D'un autre côté, soit directement, soit indirectement, la valeur de ses propriétés foncières serait accrue et consolidée par les intelligents travaux qu'il dirigeait.

Enfin, tous ses déplacements de capitaux venaient d'être favorisés par une hausse invraisemblable, hausse qui dévora, ou peu s'en faut, la totalité du patrimoine de Manuel de Sardagne, sauf, bien entendu, les soixante mille francs prêtés au vicomte d'Ernont.

Le lendemain de ses épanchements les plus sérieux et les meilleurs, quand il était enivré d'espéros délicieux, son agent de change lui demanda des ordres en l'avisant que, balance faite, toutes différences payées, il avait encore à lui trente mille six cent vingt et un francs trente centimes.

— A peine de quoi acheter la corbeille ! s'écria Manuel, précipité des nues dans le plus prosaïque des abîmes. Hausse fabuleuse ! guignon inouï !...

(A suivre.)

G. DE LA LANDELLE.

C'était surtout les marchés allemands qui étaient en cause; mais dès que ces vendeurs ont été étranglés, le report s'est élevé dans des proportions fantastiques. Le 16 décembre, on payait jusqu'à 150 fr. de report pour 15 jours, soit 145 0/0 l'an. La situation était-elle assez claire ?

Et la cote, quedit-elle ? Le samedi 14 janvier, veille de la liquidation, l'Union cotait 2,825. Le jour de Bourse suivant, le lundi 16, où la Société venait de lever 24,000 titres, on descendait à 2,700, et le lendemain 2,600, on avait même touché 2,425 ce jour-là ! En levant 24,000 titres, la Société venait de faire le vide devant ceux qui les lui avaient vendus et les mettait dans la nécessité de racheter les 24,000 titres... s'ils ne les avaient pas eus, si c'avait été des vendeurs à découvert, comme elle avait l'illusion de le croire.

Si cette croyance n'avait pas été une illusion, alors, c'était la hausse, la hausse inévitable, la hausse foudroyante sous le coup de tant de rachats. Au lieu de cette hausse, c'est la baisse qui a répondu. Est-ce assez clair que, parmi ces vendeurs, les uns avaient le titre en-mains, et qu'au lieu de se racheter ils ont simplement livré — et nous croyons que l'examen des transferts montrera que nombre de ces livraisons correspondaient à des ventes déjà anciennes émanant d'actionnaires amis qui reportaient, tant pour ne pas charger le marché que pour ne point rendre manifestes des réalisations que la Société eût peut-être vues d'un mauvais oeil. Est-il assez évident que les ventes sans titres, elles, se sont trouvées en face d'achats sans argent en nombre supérieur, dont un report moyen de 30 fr. a fourni du reste la contre-preuve.

Et il faut noter que le jour où l'on fléchissait à 2,425, la Société soutenait énergiquement les cours; elle n'avait même jamais déployé tant d'efforts, puisque, nous le constatons il y a huit jours, c'est du 15 au 18 qu'elle a acheté plus que pendant toute la période antérieure au 31 décembre. Le jour où elle a cessé de lutter, le 19, les cours se sont, en quelques instants, effondrés de 2,475 à 1,300.

Les ventes à découvert, nous allons en indiquer le chiffre exact, et, à leur nombre, le lecteur comprendra pourquoi elles n'ont joué qu'un rôle insignifiant. Aujourd'hui qu'il n'y a plus d'inconvénient à publier certains chiffres, nous pouvons dire que le pointage des carnets des agents, quelques jours après la liquidation du 15 janvier, établissait la situation du marché comme suit : 30,000 titres achetés par l'Union depuis le 16 et 15,000 titres représentant les ventes à découvert. La balance, on le voit, penchait largement du côté des achats, encore que ces achats ne représentaient que les opérations de trois jours, tandis que les ventes représentaient tout le découvert existant depuis un temps indéterminé. L'équilibre ne pouvait s'établir.

Le rachat des 15,000 titres à découvert a bien servi à maintenir les cours pendant quelque temps; pour tomber de 1,300 à 1,000, on a mis huit jours, mais ces rachats épuisés, il est resté un solde que l'on ne pouvait plus balancer, malgré toutes les compensations opérées par le syndicat, dont l'Union, restée acheteur, avait à prendre livraison fin janvier, et qui est resté sur les bras des agents de change.

Voilà ce que disent les chiffres, voilà la situation qui en résulte avec une indiscutable évidence, et on en arrive même à cette conclusion nécessaire, c'est que c'est précisément faute d'un découvert suffisant que l'Union est descendue où elle en est.

Le lecteur trouvera l'exemple suffisant et la preuve assez complète. D'autres exemples, du reste, pourraient être invoqués; nous pourrions raconter la baisse du Suez, et l'on y trouverait les mêmes phénomènes; mais nous croyons qu'après celui-ci, il n'y a plus à se méprendre sur les causes de la crise. C'est précisément parce qu'il n'y avait pas assez de découvert que cette crise est venue, c'est faute de découvert que la chute a été si rapide et si profonde, c'est pour cela que la crise dure encore. Ce ne sont point les coalitions à la baisse qui ont fait le mal, mais bien les coalitions à la hausse; non pas les vendeurs sans titres, mais les acheteurs sans argent.

Que l'on se reporte un instant à l'histoire financière de ces dernières années, qu'y verra-t-on ? L'emploi, l'abus d'un procédé unique, la hausse systématiquement organisée et poursuivie contre vent et marée en dépit de la guerre d'Orient, par exemple,

comme au mépris des mauvaises récoltes de la crise monétaire, la hausse décorée des syndicats si puissamment outillés pendant des années toute résistance qui était fatalement brisée, et que le vendeur à découvert, pourchassé sans repos, étreint à chaque liquidation, avait fini par rentrer dans la catégorie des espèces disparues. N'ayant plus de contre-poids, la spéculation s'est affolée. Le lecteur n'a pas oublié comment le public a voulu lui-même imiter ce qui réussissait si bien à la spéculation, comment on est arrivé vite à mettre tout de côté le revenu lui-même, pour ne plus rêver que différences de Bourse, comment le hasardeux avait pris la place du calcul, le jeu de placement. L'éroulement était inévitable, si la crise est une revanche, c'est la revanche du sens commun et de l'arithmétique.

A la suite de cet exposé des causes réelles de la crise, le lecteur trouvera avec intérêt l'histoire exact des efforts tentés par la haute Banque et les Sociétés de crédit pour sauver l'Union et conjurer cette crise :

Rentré à Paris le 24 janvier au matin (c'est le jeudi 19 que l'Union, à bout de ressources, avait dû cesser de soutenir le marché de ses actions), M. Bontoux est venu dès la première heure, frapper à la porte de M. Joubert, de la Banque de Paris, et lui exposer qu'une première avance de trois millions, obtenue deux jours auparavant d'une Société de crédit amie, était absorbée et qu'une nouvelle somme de trois millions était absolument indispensable pour parer aux exigibilités immédiates à Lyon. Deux millions furent immédiatement remis à M. Bontoux, et le troisième, un peu après.

Mais, avant la fin du même jour, l'Union demandait une nouvelle somme de 40 millions pour pourvoir aux comptes à régler de ses actions. La Banque des Pays-Autrichiens devant avancer 8 millions, complétant les 20 millions immédiatement nécessaires. Le lendemain, à la suite d'une réunion qui était représentée la haute Banque et les principales Sociétés de crédit, le maximum de ce que demandait l'Union à la Banque parisienne lui était accordé, c'est-à-dire 40 millions. Mais cet exemple ne fut pas suivi par la Banque des Pays-Autrichiens, créancier de l'Union.

Le 28 janvier, M. Bontoux déclarait indispensable une nouvelle avance de 20 millions afin de parer aux exigibilités. Le lendemain matin, la réunion des maisons de des établissements consentait à faire le quart de cette nouvelle avance; mais, instruit par l'expérience, ils demandaient formellement que la Banque des Pays-Autrichiens apportât cette fois sa quote-part. La Banque des Pays-Autrichiens refusa, et c'est le lendemain, comme on sait, que furent suspendus les paiements.

De cette façon, l'Union a reçu du groupe de la haute Banque et des établissements d'abord trois, puis trois, puis douze millions, en tout dix-huit millions, non compris, sur lesquels la maison de Rothschild a fourni la grosse part.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 22 février. La Bourse présente aujourd'hui bien peu d'activité, les fêtes de ces derniers jours tiennent les spéculateurs éloignés, les affaires sont sans activité aucune. Le marché est plutôt calme, comme physionomie il n'y a pas grand changement avec hier.

Les rentes sont fermes. On inscrit 82.80 sur le 3 0/0 et 82.90 en clôture sur le 5 0/0.

Les fonds étrangers sont lourds : L'Italien de 85.70 à 85.80. L'Égypte 6 0/0 323.75. Le Turc 1.125.

Les consolidés anglais arrivent à 100 1/8, baisse de 1/16.

Toute l'attention du marché se concentre sur l'action du Crédit Foncier qu'on a vu gagner 1 franc il y a deux jours. Il est certain qu'on verra des cours encore plus élevés, vu la situation financière de la société, l'accroissement de ses opérations et le dividende de 60 francs qui sera distribué pour l'exercice courant.

La Banque de France est à 5,100, on considère comme très-prochaine une réduction du taux de l'escompte.

Le Crédit Lyonnais a été très-ferme de 750 à 755.

L'Assurance Financière poursuit avec succès le placement de ses polices de capitalisation qui, par un versement mensuel de un franc, peuvent être remboursées à 500 francs.

La Société Française Financière est à 1,005, cours ne tardera pas à être largement dépassé.

Les autres sociétés de crédit sont sans affaires. Les valeurs industrielles ont eu un marché assez bon : le Suez, à 2,250; le Rio-Tinto s'est tenu au-dessus de 630, à 635.

Le marché des chemins de fer français a été sans animation. Les actions de la Compagnie Alais au Rhône ont eu cependant des achats importants qui ont amené les cours à 505.

## Chronique militaire.

M. le général Schmitz vient d'adresser aux troupes du 12<sup>e</sup> corps, qu'il quitte pour passer au 9<sup>e</sup> corps, l'ordre du jour suivant :

« Officiers, sous-officiers et soldats du 12<sup>e</sup> corps.

« Je suis arrivé au terme légal de mon commandement.

« Je quitte le 12<sup>e</sup> corps d'armée.

« En me séparant de vous, j'ai le devoir de vous remercier des témoignages de respect que vous m'avez prodigués pendant les trois années que j'ai passées au milieu de vous.

« Les officiers généraux, les chefs de corps et de service, constamment en rapport avec moi, ont contribué dans la plus large part aux progrès qui ont été réalisés.

« Ma tâche a été facile ; je demanderai à mon successeur de la continuer, en l'assurant du zèle et du dévouement dont vous ferez preuve en toute circonstance.

« Unissons nos cœurs dans le sentiment viril de l'amour du devoir et de la patrie.

« Séparons-nous en soldats, en nous disant : au revoir !

« Au quartier général, à Limoges, le 19 février 1882.

Le général commandant le 12<sup>e</sup> corps d'armée,  
SCHMITZ. »

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Dans la Lettre pastorale que M<sup>r</sup> l'Archevêque de Paris vient de publier à l'occasion du carême, le cardinal se plaint avec éloquence de la barbare décision qui a privé de leur prêtre les pauvres malades des hôpitaux :

« Il se forme parmi nous, dit-il, une école impie qui voudrait rompre avec le passé, séparer la bienfaisance de la Religion, réduire l'assistance au soin des corps et, à côté de l'école sans Dieu, montrer au monde, étonné, cette autre nouveauté non moins désolante : l'hôpital sans Dieu.

« L'idée de faire appeler un prêtre de paroisse pour chaque malade qui le demande, dans un hôpital qui compte plusieurs centaines de lits, dénote ou une grande inexpérience, ou un dessein caché de supprimer le ministère pastoral. »

Ces lignes semblent véritablement écrites pour l'Hospice de Saumur.

Quelle suspence que paraisse être la question des Hospices, si nous nous en tenons à la lettre de MM. les docteurs Peton et Perreau, elle ne continue pas moins à préoccuper la population.

A cette occasion, nous avons recueilli ces jours-ci deux propos assez plaisants pour mériter d'être notés.

Le premier est d'un conseiller municipal, dont l'orthographe n'est pas irréprochable : « Ces médecins ! disait-il en se rengorgeant, ces médecins ! ils se conduisent comme des collégiens indisciplinés ! » Et, après un moment, il ajoutait : « Nous saurons bien les mettre à la raison. »

Un pion ne tiendrait pas un autre langage.

L'autre propos n'est pas moins curieux.

Le premier malade, au dire de son auteur, que nos jeunes médecins ont pansé en remplaçant leurs anciens à l'Hôpital, ça été M. Combiel lui-même. Ils ne lui ont pas retiré son épine, mais enfin ils ont mis dessus un bon cataplasme.

Il faut reconnaître que MM. Peton et Perreau se sont laissés apitoyer beaucoup plus par le sort de M. le Maire que par celui des malades qui étaient assurés des soins de MM. Besnard, Bouchard, Renou et Rousseau. Ceux-ci n'avaient-ils pas, en effet, dit et écrit qu'ils continueraient gratuitement et provisoirement leurs services ? Et cela bien avant que MM. Peton et Perreau posassent les mêmes conditions.

Nous lisons dans la Chronique agricole du Paysan, paru le 19 février :

« On a dit avec raison que l'hiver que nous traversons est plus fait pour les ma-

çons que pour les agriculteurs. Quant à la douceur, il n'a pas eu son pareil depuis des années, au moins dans le rayon de Paris. Ailleurs, du côté de l'Est, et notamment en Bourgogne, on lui reproche d'avoir été trop prodigue en givre, ce qui a contrarié quelques arbres en forêt, mais n'a nullement nu aux cultures en terre.

« Bien des viticulteurs n'augurent rien de bon d'un hiver si doux. L'atmosphère, disent-ils, ne s'est pas suffisamment dégagée ni par des neiges, dont on n'a presque pas vu de traces, ni par des pluies, dont l'absence réduit si bas l'étiage de nos grandes rivières, met presque à sec nos petits cours d'eau et tarit la plupart de nos sources. Et tout cela est général dans le bassin sous-pyrénéen. Cependant l'hiver ne perdra pas ses droits. Il viendra tard, s'il ne vient pas tôt, et gare alors à la végétation qui se sera montrée trop hâtive, gare aux fruits qui auront imprudemment éclos !

« Tout cela peut avoir lieu sans doute, et il est aussi sage de le prévoir que nécessaire d'agir de manière à en atténuer les effets, si cela arrive. Aussi, sera-t-il prudent de retarder le plus possible la taille, afin que le froid ait le temps de se produire avant que le développement des bourgeons donne trop de prise à son action. Au surplus, la taille tardive n'est jamais en aucun temps la précaution inutile, et nos vigneronniers feraient fort bien de se rappeler ce précepte d'Olivier de Serres : *Plus tôt, plus de bois ; plus tard, plus de fruit.* »

### ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS.

Dimanche prochain, 26 février, M. E. GIGOUR, l'éminent organiste de Saint-Augustin de Paris, viendra diriger l'exécution d'une nouvelle composition interprétée par M. Paul Viardot, le jeune violoniste dont les succès ont été si vifs dernièrement encre aux concerts Colonne, ainsi qu'une œuvre inédite de Niedermeyer dont il est à la fois l'élève et le gendre.

On réentendra en outre M<sup>me</sup> Risarelli, la charmante cantatrice que le public acclamait il y a trois semaines dans l'Ariane d'A. Guilman.

M<sup>me</sup> Risarelli accompagnera le lendemain à Tours le vaillant orchestre angevin au second Concert populaire qu'il va donner en cette ville.

### CHRONIQUE DES VOLS.

Cette rubrique va décidément passer à l'état de cliché, dit le Journal de Maine-et-Loire.

Nous avons relaté sommairement la tentative de vol à main armée commise au village de la Jonchère, commune d'Angers.

C'est chez M. Chalumeau, fermier de la Cornette, que le crime a été commis. Dimanche, pendant l'absence des époux Chalumeau, la servante, Isabelle Masset, âgée de 16 ans, avait été laissée seule à la maison. Pendant une courte sortie qu'elle fit dans la soirée, elle avait laissé imprudemment la porte fermée au loquet.

A son retour elle trouva deux malfaiteurs tranquillement occupés à fouiller les meubles. L'un d'eux se jeta sur elle, menaçant de la tuer si elle criait. Pendant ce temps, son complice continuait la besogne commencée, et qui n'a été interrompue que par les cris de la victime, qui avaient attiré des voisins, mais trop tard malheureusement.

Les deux voleurs avaient détalé sans rien emporter.

Leur signalement a été donné à la police ainsi que celui de quatre autres individus qui auraient rôdé dans les environs.

### TOURS.

Le Carnaval de mardi ne diffère en rien de celui des années précédentes. Beaucoup de curieux et peu de masques.

Parmi les quelques individus déguisés qui circulaient dans les rues, il y en avait deux ou trois vêtus assez convenablement ; les autres s'étaient affublés de vieilles loques, probablement prises en location dans la boutique d'un chiffonnier.

Ça et là, le tableau était égayé par les zig-zags de quelque amateur du jus de la treille, qui se serait fait un remords de laisser passer le mardi gras sans arborer son plus beau plumet.

### La Cavalcade de Tours.

UNE ÉCLIPSE DE CAISSE.

Sous ce titre, le Journal d'Indre-et-Loire a publié les lignes suivantes :

« Depuis quelques jours, le public était averti par de belles affiches qu'une cavalcade aurait lieu le 19 février, dans les rues de notre ville.

« Ces affiches portaient que la fête aurait lieu avec l'autorisation et le concours de la municipalité. Concours veut dire, sans aucun doute, que la caisse municipale, c'est-à-dire les deniers des bons contribuables, prêtaient aide à l'organisation.

« Le programme indiquait soigneusement le parcours. Nous ne l'avons pas publié, parce que, dès samedi, la bouillie commençait à sentir le brûlé.

« On avait déjà en effet quelques vagues soupçons sur l'état de la caisse qui s'était remplie au moyen de cotisations des membres de la cavalcade, de souscriptions des particuliers et d'une subvention de la caisse municipale. Il avait été convenu que le prix de location des costumes serait payé dès samedi, avant livraison. Or, M. le trésorier, M. Brédif fils, âgé de 18 à 19 ans, et fils de M. Brédif, ancien candidat républicain aux dernières élections municipales, ne paraissait pas être en mesure de verser les fonds.

« Ceci pouvait donner matière à quelques soupçons ; mais cependant personne n'eût osé prévoir l'immense déception du lendemain.

« Dimanche, jour fixé pour l'exhibition carnavalesque, tout le monde, à Tours, se disposait à se réjouir, tous les cœurs étaient en fête. Le soleil lui-même avait daigné, pour la circonstance, se lever de bonne humeur, et embellir nos contrées de ses plus gracieux rayons.

« A midi, l'heure solennelle, plus de dix mille personnes envahissaient les rues, les boulevards et les places du Palais de Justice, pour saluer et applaudir la cavalcade promise.

« Midi, une heure, deux heures se passent, et l'on ne voit rien venir. Deux ou trois gamins seuls, coiffés de vieilles casseroles, essaient de jeter un peu de gaieté dans cette foule, qui commence à trépigner et à s'impatienter.

« Tout à coup, un bruit sinistre vole de bouche en bouche et l'on entend des farceurs (il y en a toujours, même dans les circonstances les plus tristes) s'interpeller les uns les autres, en criant : « As-tu vu Brédif ? »

« Ce cri, pour nombre de personnes, était une énigme dont on n'a pas tardé à avoir la clé. Voici ce qui se passait à Saint-Pierre-des-Corps, chez M. Fallacieux, restaurateur :

« Les affiches annonçaient que la cavalcade partirait de chez M. Fallacieux. C'est là que plusieurs des membres de la société devaient revêtir leurs costumes, que les équipages, les chevaux et la musique, assez nombreuse, paraît-il, devaient se réunir. Nous devons dire, en passant, que M. Fallacieux n'était absolument pour rien dans l'organisation de la cavalcade. Il avait été décidé seulement qu'un bal aurait lieu le soir dans son établissement.

« Vers dix heures, voitures, musiciens et membres de la cavalcade arrivent. On apporte les instruments avec lesquels on doit faire les quêtes dans les rues, ainsi que des cocardes dont chacun doit se parer. Mais de costumes, point.

« Où sont les costumes ? Où est Brédif ? Ces deux questions se posent, et personne ne peut y répondre. Des nuages s'amoncellent sur tous les fronts. Chacun est sous le poids des plus vives angoisses.

« Et Brédif ne paraît pas !

« Pendant ce temps, l'impatience des curieux qui font le pied de grue sur la voie publique, attendant vainement la cavalcade, est portée à son comble. Les bruits les plus fâcheux circulent, et l'on finit par accueillir comme vraie la nouvelle que la fête n'aura pas lieu, pour cause d'éclipse de la caisse de la cavalcade et du trésorier. La-dessus on se disperse, chacun va chercher ailleurs quelques distractions pour tâcher de compenser celle que l'on vient de perdre.

« Voici ce qui se passait au même moment au canal, au lieu du rendez-vous des organisateurs et des acteurs de l'exhibition si malencontreusement ratée :

« On était furieux, cela se comprend. Après avoir beaucoup crié : « Où est Brédif et la caisse », on finit par prendre la résolution de courir après.

« Les plus ardents réussirent enfin à trouver le caissier.

« On l'amène au canal, et on le somme de s'expliquer sur l'état de la caisse qui lui a été confiée.

« Invité à exhiber le numéraire, il ne peut le montrer. Il retourne ses poches et l'on y trouve VINGT-HUIT SOLS : c'était, hélas ! tout ce qui restait de la caisse de la cavalcade, dont la recette s'était élevée approximativement, nous dit-on, à 7 ou 800 francs.

« Le jeune Brédif affirme qu'il paiera !... Mais, en attendant, voilà, par suite des étranges faits et gestes de ce monsieur, la fête complètement manquée.

« Comme vous le pensez bien, on ne se contente pas des réponses et des promesses vaporeuses de Monsieur le trésorier. Des bras vigoureux le fourrent dans une voiture, et fouette cocher !... La voiture, et l'aimable trésorier, auraient été conduits, assure-t-on, au poste voisin.

« Nous verrons ce que deviendra cette affaire, qui fera époque dans les annales carnavalesques de la ville de Tours. Si elle est portée sur le terrain judiciaire, nous ne manquerons pas d'en rendre compte. »

### NANTES.

Dimanche et mardi, la promenade du Carnaval a été singulièrement favorisée par le temps. Aussi, toute l'après-midi, la foule a-t-elle été très-grande sur le boulevard Delorme et dans les principales rues de la ville. Les masques, plus nombreux mardi que dimanche, n'offraient rien de bien remarquable ; les voitures ne manquaient pas, mais les beaux équipages brillaient par leur absence. Le costume le plus généralement adopté consistait en une blouse bleue, un pantalon de même couleur, un foulard de coton rouge noué négligemment autour du cou et une casquette d'une hauteur démesurée.

Mardi, vers 4 heures 1/4, la pluie commençait à tomber et mettait en déroute la foule des promeneurs.

En somme, le carnaval a manqué d'entrain et d'animation.

### Faits divers.

On lit dans un journal de Rennes :

« Une octogénaire, M<sup>lle</sup> Pallix, dont l'odyssée est assez curieuse, vient de mourir. Cette demoiselle plaïda pendant soixante ans contre l'État, pour rentrer en possession de la baie des grèves du mont Saint-Michel. Plusieurs fois, l'État voulut transiger, offrant tantôt deux, tantôt trois millions. M<sup>lle</sup> Pallix préféra vivre pauvre toute sa vie plutôt que d'accepter cette transaction. Enfin, il y a trois ans, elle avait obtenu gain de cause, et sa fortune, évaluée à douze millions, lui était rendue.

« D'après certains rumeurs, M<sup>lle</sup> Pallix laisse une bonne partie de ses millions à son avoué. »

Un sergent du 104<sup>e</sup> de ligne, en garnison à Argentan (Orne), s'est laissé tomber accidentellement, l'avant-dernière nuit, d'une fenêtre du troisième étage de la caserne. La mort a été instantanée.

Un enfant qui promet.  
— Dis donc, père ! c'est bien malheureux, n'est-ce pas, qu'il y ait le tribunal et les gendarmes ?  
— Pourquoi cela, mon enfant ?  
— Dame, parce que, sans ça, « naturellement », on ne paierait jamais ce qu'on doit !

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS

FONDÉE EN 1864

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

### AGENCE DE SAUMUR

Rue du Marché-Noir.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons de la C<sup>ie</sup> de l'Ouest et de la C<sup>ie</sup> Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algérie et Étranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de titres. — Assurances (Vie, Incendie, Accidents). — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

Par l'abondance des matières, incomparablement supérieure à tous les journaux analogues, par la beauté, l'exactitude et le nombre de ses gravures, le **MONDE INCONNU**, journal des nouveaux voyages, s'est placé au premier rang des publications de ce genre françaises et étrangères.

Faire le tour du monde — sans quitter sa chaise — pour 10 centimes par semaine, pour 3 fr. 50 c. par semestre, pour 6 francs par an, voilà ce que le **MONDE INCONNU** offre au public.

Le numéro qui vient de paraître chez tous les libraires, dans tous les kiosques et dans toutes les gares raconte d'étranges et véridiques aventures dans l'Asie centrale, dans l'Afrique équatoriale, au pays des Bayadères, chez les Indiens de l'Arizona, etc., etc.

Le **MONDE INCONNU** est le plus complet, le plus varié, le plus véridique et le moins cher de tous les journaux de voyage.

Un numéro : 10 centimes. — Six mois : 1 fr. 50. — Un an : 6 fr.

Chez toutes les libraires, dans tous les kiosques et dans toutes les gares.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Administration, 18, rue d'Enghien, Paris.

Le 62<sup>e</sup> fascicule de la **FRANCE ILLUSTRÉE**, qui commence sur le département de la **Haute-Garonne** une étude approfondie qu'achèvera le fascicule suivant, est mis en vente par l'éditeur Jules Rouff.

On y trouve des renseignements très-exacts sur ce département: situation, limites, nature du sol, cours d'eau, voies de communication, climat, culture, industrie, commerce, etc., etc.

Quatre gravures, dont la première hors texte, représentant une vue de Toulouse, la place du Capitole, l'église Saint-Sernin, et l'intérieur du Musée de Toulouse, et enfin, une excellente carte de la Haute-Garonne.

Le **Jeune Age Illustré**, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M<sup>lle</sup> LERIDA-GEORGY.

Editeur : Victor PALMÉ, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Un an, 40 francs ; 6 mois, 6 francs.

nous ont paru très-soignées et dignes en un mot du texte, ce qui est tout dire.

### JOURNAL DES CONNAISSANCES UTILES

SOMMAIRE DU DERNIER NUMÉRO.

I. Manchots et Pingouins, par A. Eloy. — II. Chronique scientifique : La Physiologie et la Peinture. — Altitudes des cadavres sur les champs de bataille. — Le Magnétisme humain et les Jongleries des charlatans. — Une curieuse Conférence, par le Dr Gorecki. — III. L'Ajone, par A. Eloy. — IV. L'écriture dans tous les temps et chez tous les peuples (suite), par L.-P. Guélin. — V. La Photographie de la comète b 1881. — VI. Hygiène du soldat, par E. Leroy. — VII. Les Tissus ininflammables, par E. Chesnel. — VIII. Eclipses de soleil en 1882. — IX. L'Épargne (suite), par Carrière de Medelsheim. — X. Explosions des poussières combustibles, par A. Eloy. — XI. Proverbes et Dictons : Courir le Guillelou, — Être alerte, — Courir la prêtentaille, — Mettre de l'eau dans son vin, — Prendre des vessies pour des lanternes, — Conter des bourdes, — Avoir maille à partir, — C'est une affaire bâclée.

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

LA ROCHEFOUCAULT.

### SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais par la délicieuse farine de Santé, dite :

### REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, leucorrhée, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang ; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rap-

porte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déperissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N<sup>o</sup> 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N<sup>o</sup> 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N<sup>o</sup> 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Cure N<sup>o</sup> 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PÉCYLET, instituteur à Eynant (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 16 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean ; GONDRAND ; BASSON, successeur de TEXIER ; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup> (limited) 8, rue Castiglione, Paris. (187)

**LES FRÈRES MAHON** médecins spécialistes « obtiennent mille guérisons par an, »  
 Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôpital d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

### Marché de Saumur du 18 février

|                                |          |                          |     |
|--------------------------------|----------|--------------------------|-----|
| Blé comm. (Ph.)                | 23 50    | Huile de noix            | 50  |
| From. 1 <sup>er</sup> q. (Ph.) | 23 50    | Huile chene              | 50  |
| Froment (Ph.)                  | 77       | Graine trèfle            | 50  |
| Halle, moy. 77                 | 23 05    | — luzerne                | 50  |
| Seigle . . . . .               | 75 14 33 | Foin (dr. c.)            | 780 |
| Orge . . . . .                 | 65 14 32 | Luzerne                  | 780 |
| Avoine h. bar.                 | 50 10 25 | Paille                   | 780 |
| Fèves . . . . .                | 75 15    | Amandes                  | 780 |
| Pois blancs                    | 80 40    | Cire jaune               | 50  |
| — rouges                       | 80 32    | Chanvres 1 <sup>er</sup> | 50  |
| Colza . . . . .                | 65       | — qualité (52k.500)      | 40  |
| Chenevis . . . . .             | 50 13    | 2 <sup>e</sup>           | 40  |
| Farine, culas                  | 157 63   | 3 <sup>e</sup>           | 40  |

### COURS DES VINS.

|                                |                         |     |     |
|--------------------------------|-------------------------|-----|-----|
| BLANCS (2 hect. 30).           |                         |     |     |
| Coteaux de Saumur, 1881,       | 1 <sup>er</sup> qualité | 100 | 100 |
| Id., 1881,                     | 2 <sup>e</sup>          | 100 | 100 |
| Ordin., env. de Saumur 1881,   | 1 <sup>er</sup>         | 100 | 100 |
| Id., 1881,                     | 2 <sup>e</sup>          | 100 | 100 |
| Saint-Léger et environs 1881,  | 1 <sup>er</sup>         | 100 | 100 |
| Id., 1881,                     | 2 <sup>e</sup>          | 100 | 100 |
| Le Puy-N.-D. et environs 1881, | 1 <sup>er</sup>         | 90  | 90  |
| Id., 1881,                     | 2 <sup>e</sup>          | 90  | 90  |
| La Vienne, 1881,               | 1 <sup>er</sup>         | 75  | 75  |
| ROUGES (2 hect. 20).           |                         |     |     |
| Souza et environs, 1881,       | 1 <sup>er</sup> qualité | 150 | 150 |
| Id., 1881,                     | 2 <sup>e</sup>          | 150 | 150 |
| Id., 1881,                     | 3 <sup>e</sup>          | 150 | 150 |
| Id., 1881,                     | 4 <sup>e</sup>          | 150 | 150 |
| Varrains, 1881,                | 1 <sup>er</sup>         | 125 | 125 |
| Varrains, 1881,                | 2 <sup>e</sup>          | 125 | 125 |
| Bourguell, 1881,               | 1 <sup>er</sup> qualité | 150 | 150 |
| Id., 1881,                     | 2 <sup>e</sup>          | 150 | 150 |
| Id., 1881,                     | 3 <sup>e</sup>          | 150 | 150 |
| Id., 1881,                     | 4 <sup>e</sup>          | 150 | 150 |
| Restigné 1881,                 | 1 <sup>er</sup>         | 140 | 140 |
| Id., 1881,                     | 2 <sup>e</sup>          | 140 | 140 |
| Chinon, 1881,                  | 1 <sup>er</sup>         | 130 | 130 |
| Id., 1881,                     | 2 <sup>e</sup>          | 130 | 130 |
| Id., 1881,                     | 3 <sup>e</sup>          | 130 | 130 |
| Id., 1881,                     | 4 <sup>e</sup>          | 130 | 130 |

P. GODET, propriétaire-gérant.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 FÉVRIER 1882.

| Valeurs au comptant.                       | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | Valeurs au comptant                   | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | Valeurs au comptant.              | Dernier cours. | Hausse | Baisse. |
|--|----------------|--------|---------|---------------------------------------|----------------|--------|---------|-----------------------------------|----------------|--------|---------|
| 3 % amortissable . . . . .                 | 82 80          | 30     |         | Comptoir d'escompte . . . . .         | 1016           | 10     |         | C. gén. Transatlantique . . . . . | 520            | 5      |         |
| 3 % amortissable nouveau . . . . .         | 83 25          |        | 5       | Crédit de France . . . . .            | 1016           |        |         | Canal de Suez . . . . .           | 2245           |        | 5       |
| 4 1/2 % . . . . .                          | 113            |        |         | Crédit Foncier, act. 500 fr. . . . .  | 1535           | 10     |         | Société autrichienne . . . . .    | 625            |        | 2 50    |
| 5 % . . . . .                              | 114 85         | 10     |         | Obligations foncières 1877 . . . . .  | 340            |        |         | OBLIGATIONS.                      |                |        |         |
| Obligations du Trésor . . . . .            | 506            | 2      |         | Obligations communales 1879 . . . . . | 437            | 50     |         | Est . . . . .                     | 373            |        |         |
| Obligations du Trésor nouvelles . . . . .  | 506            | 1      |         | Obligat. foncières 1879 3 % . . . . . | 435            |        |         | Midl . . . . .                    | 383            | 50     |         |
| Dép. de la Seine, emprunt 1857 . . . . .   | 239            |        |         | Soc. de Crédit ind. et comm. . . . .  | 730            |        |         | Nord . . . . .                    | 383            | 50     |         |
| Ville de Paris, oblig. 1855-1860 . . . . . | 310            | 1      |         | Crédit mobilier . . . . .             | 585            | 5      |         | Orléans . . . . .                 | 375            |        |         |
| — 1865, 4 % . . . . .                      | 515            | 3      |         | Est . . . . .                         | 750            | 5      |         | Ouest . . . . .                   | 371            | 50     |         |
| — 1869, 3 % . . . . .                      | 400            |        |         | Paris-Lyon-Méditerranée . . . . .     | 1685           |        |         | Paris-Lyon-Méditerranée . . . . . | 376            |        |         |
| — 1871, 3 % . . . . .                      | 390            | 50     | 1 50    | Midl . . . . .                        | 1250           |        |         | Paris (Grande-Ceinture) . . . . . | 385            |        |         |
| — 1875, 4 % . . . . .                      | 513            | 1      |         | Nord . . . . .                        | 2090           |        |         | Paris-Bourbonnais . . . . .       | 375            |        |         |
| — 1876, 4 % . . . . .                      | 512            | 50     | 2 50    | Orléans . . . . .                     | 1312           | 50     | 12 50   | Canal de Suez . . . . .           | 560            |        |         |
| Banque de France . . . . .                 | 5150           | 125    |         | Ouest . . . . .                       | 930            |        |         |                                   |                |        |         |
|  |                |        |         | Compagnie parisienne du Gaz . . . . . | 1570           |        |         |                                   |                |        |         |

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

#### DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

|          |                    |                     |
|----------|--------------------|---------------------|
| 3 heures | 8 minutes du matin | express-poste.      |
| 6        | 45                 | (s'arrête à Angers) |
| 8        | 56                 | omnibus-mixte.      |
| 1        | 25                 | soir,               |
| 3        | 32                 | express.            |
| 7        | 15                 | omnibus.            |
| 10       | 37                 | (s'arrête à Angers) |

#### DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

|          |                     |                      |
|----------|---------------------|----------------------|
| 3 heures | 26 minutes du matin | direct-mixte.        |
| 8        | 21                  | omnibus.             |
| 9        | 43                  | express.             |
| 12       | 40                  | soir, omnibus-mixte. |
| 4        | 44                  | soir,                |
| 10       | 28                  | express-poste.       |

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir. Saumur à 6 heures 56.

### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, **UNE MAISON** Rue Saint-Jean, n<sup>o</sup> 44.

Occupée par M. Limier, marchand de parapluies. S'adresser à M. MOLLAY, rue Bodin, 20, à Saumur. (111)

### MAISON A LOUER

Rue de la Petite-Bilange, n<sup>o</sup> 10. S'adresser à M. DELAMARRE. (41)

### A VENDRE

UNE PETITE MACHINE A VAPEUR de deux chevaux. Et DEUX GRANDES CHARRETTES presque neuves. S'adresser au bureau du journal.

### A VENDRE

DEUX COUPLES DE FAISANS ARGENTÉS. S'adresser au bureau du journal.

### AVIS.

M<sup>me</sup> LORRAIN-BOUCHEREAU, marchande de Modes, rue Saint-Jean, demande une bonne apprentieuse. (90)

### A LOUER

DEUX MAISONS Sises à Saumur, place et rue du Marché-Noir.

La première, actuellement occupée par M. Prudhommeau, serrurier, fait angle sur la place et la rue du Marché-Noir.

La seconde, occupée par M<sup>me</sup> Guichard, corsetière. Les deux maisons peuvent être réunies en une seule, si on le désire. S'adresser à M. Prudhommeau et à M<sup>me</sup> Guichard, ou au bureau du journal.

M<sup>o</sup> LECOY, avoué à Saumur, rue Dacier, n<sup>o</sup> 28, demande un petit clerc, sachant bien écrire.

M<sup>o</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, demande de suite un premier et un second clerc.

### J.-A. FRESCO

Chirurgien - Dentiste de Londres.

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse-dentaire, rue Saint-Jean, n<sup>o</sup> 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine. Cabinet à Angers, 26, rue Lenoir. (495)

### A VENDRE

Grand assortiment de plant d'arbres forestiers. Spécialité de peupliers puisses et d'Italie. Plant de 3 ans, d'une beauté remarquable. Tous les plants sont vendus rendus à domicile et à des prix tout à fait modérés. S'adresser à M. MARCHEAU, pépiniériste à Brain-sur-Allonnes (Maine-et-Loire). (670)

### PÊCHE

DE L'ÉTANG DE MARSON

Le poisson provenant de l'étang de Marson sera vendu en détail, dans le Parc, les 26, 27 et 28 février. S'adresser à M. ARNOULT.

CIDRE DOUX, 25 fr. — VIN BLANC, 65 fr. les 230 litres. — MAUGET, propriétaire à Nozay (Loire-Inférieure).

### AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANBEUSE

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR, Demandent deux apprentis pour les modes. Conditions avantageuses. (543)

A CÉDER, pour cause de santé, un magasin de corsets. — Clientèle de premier ordre. — Conditions avantageuses. — S'adresser au bureau du journal.

### JOURNAL D'AFFICHES

5<sup>e</sup> ANNÉE DE L'OUEST 5<sup>e</sup> ANNÉE

PARAISANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

### A VENDRE

UNE BELLE CHARRETTE neuve. S'adresser à M. GARBEAU-RAYON, à Saumur. (91)

UN JEUNE HOMME, au courant de place de Nantes, demande des représentations de Saumur et autres localités sur cette place. S'adresser au bureau du journal.

### LA RÉGLISSE SANGUINÈDE

GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre. Dépôt dans toutes les pharmacies.



Saumur, imprimerie de P. GODET.